

Décapant dégraissant



Propriétés :

Le Décapant dégraissant Onyx est idéal pour désincruster les taches les plus tenaces, rénover et préparer les surfaces en éliminant les émulsions métallisées ou cireuses. Permet également de retirer les traces noires laissées par les talons. Convient pour tous les sols et murs lessivables, le Décapant dégraissant Onyx est parfait pour les travaux les plus difficiles.

Caractéristiques physico-chimiques :

- Aspect : liquide limpide
- Couleur : jaune
- Odeur : caractéristique
- Densité (20°C) : 1,053 +/- 0,010
- pH (20°C) : 13,40 +/- 0,50
- Point d'éclair (°C) : non concerné
- Hydro solubilité : soluble

Code	GENCOD	Conditionnement	Palettisation
E50050106	3183940306863	6x1L	90 cartons
E50050503	3183940506829	3x5L	48 cartons

Mode d'emploi :

Diluer entre 100 mL et 500 mL dans 5 L d'eau chaude selon l'encrassement des supports.

Pour décaper/dégraisser : Appliquer à l'aide d'une serpillère, d'une éponge ou d'une brosse. Laisser agir entre 5 et 10 minutes, frotter. Puis rincer à l'eau. Laisser sécher avant l'application éventuelle d'un rénovateur.

Dans tous les cas, faire un essai préalable pour vérifier la compatibilité avec le support.

Précautions d'emploi / Informations réglementaires :

Produit dangereux selon le règlement 1272/2008/CE. Tenir hors de portée des enfants.

Respecter scrupuleusement les précautions d'emploi et les conseils de prudence, et lire les mentions de danger indiquées sur l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité du produit.

FDS disponible sur le site <https://www.quickfds.com> : entrez Ardea comme fournisseur, choisissez la langue du document, indiquez le nom du produit ou son code-barres/genocod, et consultez la FDS depuis votre compte. Centre Antipoison : 01.45.42.59.59.

Consultez également notre site <http://www.onyxbricolage.fr>.

Important : le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Ces informations sont rédigées au mieux de nos connaissances, à la date de révision indiquée sur le document.